

Observatoire Régional de la Sécurité Routière d'Ile de France

Baromètre du mois de Septembre 2008

Bilan du mois	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
Septembre 2008 provisoire	2 012	26	2 196
Septembre 2007	1 960	34	2 319
Variation	+ 52	-8	-123
Evolution Régionale	+ 2.7%	-23.5%	-5.3%

Evolution Nationale	- 11.6%	- 25.2%	- 21.5%
----------------------------	---------	----------------	---------

Le mois de septembre 2008 présente, à l'échelle régionale comme nationale, une diminution du nombre de personnes tuées et blessées par rapport à l'année 2007. Ce bilan est favorable sur l'ensemble des départements de petite et grande couronne, hors Paris qui enregistre le nombre de personnes tuées le plus élevé de l'année alors que septembre est l'un des mois les moins meurtriers de l'année au niveau de la région.

En revanche on constate sur ce mois une hausse du nombre d'accidents corporels par rapport à l'année précédente, notamment sur Paris et la petite couronne francilienne.

Bilan des neuf premiers mois	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
9 mois 2008	16 026	267	18 659
9 mois 2007	16 017	251	19 157
Variation	+ 9	+ 16	-498
Evolution Régionale	+ 0.1%	+ 6.4%	-2.6%

Evolution Nationale	- 8.4%	- 10.5%	- 13.5%
----------------------------	--------	----------------	---------

Le bilan des neuf premiers mois de 2008, en comparaison à celui de l'année précédente, révèle une stabilité du nombre d'accidents corporels en région Ile de France et une diminution du nombre de personnes blessées.

Néanmoins, le nombre de personnes tuées sur cette période est supérieur à 2007 et ce principalement sur Paris, Seine et Marne et Essonne. Les départements de Seine Saint Denis et des Yvelines se démarquent des résultats observés et présentent une amélioration de cet indicateur.

Au niveau national le bilan des neuf premiers mois 2008 est plutôt favorable.

Nota : Les résultats présentés dans ce baromètre reposent sur un système de remontées rapides. Ces données, dites ATB (Accidents, Tués, Blessés), sont fournies par les préfetures de département et les observatoires départementaux de sécurité routière en DDE. Ils s'agit de données provisoires.